

08 octobre 2022

Eglise de la
Nativité de Notre-Dame



Reconstruction du clocher comtois Restauration des charpentes et des couvertures de la nef

MOT D'ACCUEIL DU MAIRE

M. le Député, Mmes les Conseillères Régionales, M. le Conseiller départemental, M. le Délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, M. le Président de la Communauté de Communes, Mmes et Mrs les Maires, Mmes et Mrs les Conseillers municipaux, Monsieur le Curé, M. le responsable de la Commission Diocésaine des Arts Sacrés, M. l'Ingénieur des Bâtiments de France, Mesdames et Messieurs chers concitoyens et amis,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter les excuses de Mr le Préfet, de Mr le Secrétaire Général de la Préfecture et de Mrs les Sénateurs de la Haute-Saône.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai le plaisir de vous accueillir aujourd'hui dans cet ancien Jardin du Presbytère que nous avons ouvert au public en 2015 à l'occasion des travaux d'accessibilité de notre église.

Je tiens, tout en vous souhaitant la bienvenue, à vous remercier de votre présence qui me touche particulièrement et qui prouve l'importance du partenariat développé dans le cadre des travaux de réfection du clocher et des toitures de l'église de la Nativité de Notre-Dame d'Ancier, édifiée dès le 14ème siècle au centre du village et dont le clocher-porche date de 1746.

Le temps nous étant un peu compté ce matin, je vous invite à consulter le panneau inaugural qui fait état de l'histoire et de l'architecture de ce bâtiment, pour nous consacrer à ce qui nous réunit aujourd'hui très nombreux, et je m'en réjouis, dans des circonstances que nous ne reverrons pas de sitôt à ANCIER, à moins que certains d'entre nous vivent encore plus de deux siècles, ce que je leur souhaite de tout cœur, bien évidemment !

En effet, ce 8 octobre 2022 restera une date importante dans l'histoire de notre village puisque nous allons assister à un événement rare : la pose, par grutage, du nouveau clocher, réplique identique de l'ancien, mais en beaucoup plus beau et surtout : en beaucoup plus étanche !

Beaucoup plus étanche, cela va de soi !

Beaucoup plus beau également puisqu'il s'agit de matériaux neufs mais il me faut insister sur le fait que nous avons été attentifs à veiller au respect de l'utilisation de matériaux nobles et locaux : Du chêne Franc-Comtois donc pour la charpente, et 5 200 tuiles plates vernissées à l'ancienne de fabrication 100 % française, produites dans le Rhône avec de l'argile locale et aux finitions réalisées à la main qui confèrent à notre nouveau clocher un rendu exceptionnel empreint d'authenticité.

En effet, nous avons veillé à une reconstruction à l'identique, non pas du clocher déposé en mars dernier, mais de celui qui a été construit à l'origine, avec ses tuiles de quatre couleurs disposées en compartiments (c.a.d. en losanges) ainsi que le devis daté de 1745 le préconisait et ainsi que le montre les photos datant de 1949, c.a.d. avant la dernière restauration de la toiture qui nous avait valu la couverture que nous avons connue jusqu'ici, en tuiles marron barrées de chevrons jaunes.

Ce travail de recherches historiques a été conduit en partenariat avec l'ingénieur du Patrimoine et je suis heureuse et fière d'avoir redonné à notre clocher sa toiture polychrome d'origine.

Comme vous pouvez le voir, la charpente de l'ancien clocher, vieille de 276 ans, est encore exposée pour quelques temps dans ce jardin : mais malgré notre souhait de la conserver, sa vétusté aura malheureusement très vite raison de ce louable vœu !

En assistant, le 15 mars dernier, à la dépose du clocher, j'ai été très émue à la pensée que, depuis près de 3 siècles, d'innombrables personnes étaient passées sous ce clocher... des générations s'y étaient réunies tant pour la messe que pour tous les événements, heureux ou malheureux, de la vie... j'ai pensé au son des cloches qu'il abritait et qui ont raisonné lors de ces événements, mais aussi pour appeler les soldats à la mobilisation et pour célébrer les libérations de notre pays.

Aujourd'hui, j'ai plaisir à imaginer que notre nouveau clocher présidera aux destinées des générations actuelles et futures et j'espère de tout cœur que sa beauté et sa pérennité retrouvées seront un heureux présage pour tous les ancierois et ancieraises.

Avant de le voir s'envoler pour retrouver sa place en haut du beffroi, avec sa croix qui culminera à quelques 40 m au-dessus du sol, J'invite M. Philippe Morel, maître d'œuvre et M. Serge Chardeyron, artisan charpentier, à tendre ce ruban tricolore qui va délimiter la zone de travaux pendant encore quelques instants...

...et j'invite les personnalités présentes et M. le curé à m'assister pour couper maintenant ce ruban afin de symboliser la fin des travaux et la réappropriation de l'ouvrage par le public, avec la conscience d'avoir accompli notre devoir de transmission de ce patrimoine hérité de nos ancêtres.

***APRÈS LA BÉNÉDICTION DU CLOCHER PAR LE PÈRE PIERRE BERGIER, DOYEN,
LE CLOCHER EST ÉLEVÉ PAR GRUTAGE ET DÉPOSÉ SUR LE BEFFOI.***

RÉCEPTION DU NOUVEAU COQ

Notre nouveau clocher est désormais en bonne place, pour au moins 300 ans !

Au nom de la Municipalité, je donne congé à notre bon vieux coq qui, profitant des travaux de réfection, a rejoint la terre ferme en mars dernier.

Il s'était quelque peu rouillé avec le temps et va maintenant pouvoir jouir d'une retraite bien méritée au chaud dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie.

Et je réceptionne officiellement notre nouveau coq, qui va le remplacer et que nous allons accompagner dans sa montée au clocher : Qu'il continue à symboliser l'esprit de nos villages qui se perd parfois un peu... En effet, il est plus facile d'avoir des centaines d'amis sur les réseaux sociaux que dans son voisinage, c'est ainsi ! et c'est aussi pourquoi, M. le Curé puis le Maire-Adjoint, vont l'un après l'autre faire faire à notre nouveau coq, une fois en place, les traditionnels trois tours sur lui-même : trois tours pour l'Eglise et tous les paroissiens, trois tours pour la Municipalité et tous les habitants.

Mais auparavant, je cède la place à Mr le Curé, le Père Pierre Bergier, qui, avant de procéder à sa bénédiction à 40 mètres de hauteur, pourra probablement répondre à la question que nous nous posons tous : « Au-delà de la fonction de girouette, pourquoi y a-t-il un coq au-dessus de la Croix des clochers de nos églises ? »

---ooOoo---

Merci Père Bergier pour ces belles explications.

Avec Michaël Daguet, Maire-Adjoint à qui je cède volontiers mon écharpe pour cette périlleuse mission, il vous reste maintenant à accompagner notre coq qui commence à montrer des signes d'impatience : il ne faudrait pas qu'il s'envole !

Nous allons maintenant l'orner du traditionnel bouquet de fleurs et d'une écharpe républicaine dont le ruban tricolore de 40m va le relier provisoirement encore à la terre ferme avant que le Maire-Adjoint ne le coupe symboliquement et qu'il ne retombe à terre pour être détaillé en petits morceaux que chacun d'entre vous pourra emporter en souvenir de cet évènement.

Alors, souhaitons « BON VENT » à notre coq !

Et regardons-le de près une dernière fois, car bientôt, c'est lui qui nous toisera de haut !

LE PÈRE PIERRE BERGIER ET LE MAIRE-ADJOINT PRENNENT PLACE DANS LA NACELLE QUI S'ÉLÈVE À LA HAUTEUR DE LA CROIX. APRÈS LA POSE DU COQ AU SOMMET, LE MAIRE-ADJOINT COUPE LE RUBAN TRICOLORE ET LE PÈRE PIERRE BERGIER PROCÈDE À SA BÉNÉDICTION PUIS CHACUN À LEUR TOUR, LUI FONT FAIRE LES TROIS TOURS TRADITIONNELS.



DISCOURS DU MAIRE ET PRISES DE PAROLES

M. le Député, M. Directeur parlementaire de M. le Sénateur, Mmes les Conseillères Régionales, M. le Conseiller départemental, M. le Délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, M. le Président de la Communauté de Communes, Mmes et Mrs les Maires et Conseillers municipaux, Monsieur le Curé, M. le représentant de la Commission Diocésaine des Arts Sacrés, M. l'Ingénieur des Bâtiments de France, Mesdames et Messieurs chers concitoyens et amis,

La reconstruction de ce clocher vieux de 276 ans a donné lieu à une restauration passionnante qui va encore se poursuivre dans les semaines à venir avec les charpentes de la nef. Cette entreprise a mobilisé beaucoup de partenaires, publics et privés, pour nous permettre de préserver ce patrimoine et le transmettre aux générations futures.

Mobilisation tout d'abord au niveau du financement, nerf de la guerre comme chacun le sait :
Le coût total de ces réalisations sera de **173 685 € HT**

→ **60 %** des travaux seront financés dans le cadre de l'appel à projet auquel la commune a répondu, l'État en étant le principal financeur à hauteur de 40% et le Département à hauteur de 20%.

→ **20 %** des travaux seront financés dans le cadre de la souscription publique initiée par la commune, la Région Bourgogne-Franche-Comté intervenant à hauteur-plafond de 15 000 € tandis que les fonds mobilisés via la Fondation du Patrimoine s'élèvent à 21 200 € répartis pour 16 200 € provenant de 63 donateurs et 5 000 € de subvention exceptionnelle accordée par la Fondation du Patrimoine sur ses fonds propres.

→ Ainsi, le reste à charge pour la commune s'élève à **20 %** du total des travaux, ce qui nous laisse la perspective de pouvoir envisager d'entreprendre en 2023 la restauration des menuiseries intérieures et œuvres d'art de l'église, travaux pour lesquels la souscription publique sera réactivée.

Je remercie bien évidemment M. Michel Vilbois, Préfet de la Haute-Saône, qui n'a malheureusement pas pu se joindre à nous ce matin, ainsi que M. Michel Robquin, lui aussi empêché, et qui tous deux nous prient de les excuser ; je remercie également M. le Président du Conseil Départemental représenté par M. Laurent Bailly, et Mme la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en la personne de Mme Claudy Duban ; chacun pour leur indispensable concours à ce chantier d'envergure que la commune ne pouvait pas supporter seule.

Je remercie également tous les donateurs dont le soutien fut autant financier que mobilisateur, nous confortant tout au long de ce parcours laborieux mais ô combien valorisant ; concernant les donateurs, je veux citer particulièrement la générosité des entreprises Intermarché Gray, Marbrerie Hinger-Maire, Frys Paysage, AXA Collinet et Fourot bureautique.

Là aussi, je vous invite à consulter le panneau inaugural détaillant tous ces bienfaiteurs qui, chacun à la hauteur de ses possibilités, ont apporté leur pierre, ou plutôt devrais-je dire leur tuile, à l'édifice. En signe de reconnaissance, ils se verront remettre tout à l'heure un petit souvenir de notre patrimoine sauvegardé.

Au-delà du financement, Mobilisation très forte également en moyens humains :

Tout a commencé début 2021 alors que nous nous penchions sur le dossier de restauration des œuvres d'art et des menuiseries intérieures de l'église. Les dégâts liés à l'humidité prégnante du lieu nous ont conduits à réaliser une inspection approfondie des charpentes. Grâce à ses qualités d'escaladeur et d'équilibriste, Michaël Daguet notre Adjoint aux Travaux, grimpait dans les charpentes et posait un premier diagnostic inquiétant, tant au niveau de la nef que du clocher.

Rapidement intervenu, M. Morel du Bureau PM Etudes à Velesmes-Echevanne, confirmait la nécessité absolue d'entreprendre rapidement les travaux que nous connaissons. Je tiens à les remercier tous les deux pour leur réactivité et le travail important qui s'en est suivi.

La phase préparatoire commence donc au second trimestre 2021 : Je remercie tous les conseillers municipaux qui ont validé unanimement ces travaux et apporté leur soutien au projet, ainsi que Mme Agnelot, secrétaire de mairie, pour tout le travail administratif fourni. Je remercie M. Cédric Marulier, Ingénieur du Patrimoine, pour son soutien, ses recherches d'archives et ses conseils ainsi que pour l'avis favorable porté à notre dossier.

Le 18 juillet 2021, le concert « Chanter pour un Chantier » est organisé pour officialiser le lancement des travaux ; Il a permis de fédérer un énorme élan de solidarité autour des travaux envisagés dans une ambiance festive bienvenue à l'époque, grâce à une accalmie de la pandémie de la Covid19.

Je veux remercier tout particulièrement les associations qui ont offert leur concert : Voice And Dance et son Président Frédéric Comte, ainsi que la Chorale Vox Romana, Claudine Daguet sa Présidente et André Jacquin son chef de chœur. Je n'oublie pas le Comité des Fêtes d'Ancier présidé alors par Robert Tabouret et tous ses membres actifs que je remercie pour l'organisation de cette journée sans oublier le public chaleureux pour sa participation. Ce concert fut l'occasion, pour M. Ruggeri, délégué territorial à la Fondation du Patrimoine et moi-même, de signer la convention de souscription publique ; je l'en remercie ainsi que la Fondation du Patrimoine représentée par M. Hubert De Tessières.

La phase opérationnelle débute enfin en ce début d'année 2022 avec la signature des Marchés Publics attribués, et je m'en réjouis, à deux entreprises locales : l'entreprise Chardeyron pour le lot charpentes et couvertures et l'entreprise Frotey pour le lot paratonnerre.

Ces deux entreprises se distinguent sur le Graylois par leur savoir-faire et leur sérieux. La réalisation que nous avons sous les yeux en témoigne. Je les remercie pour l'excellence de leur travail.

Aujourd'hui, 8 octobre 2022, la repose du clocher rénové est très certainement l'un de ces moments uniques qu'il nous est donné de vivre : Merci à vous tous de votre présence aujourd'hui. Merci à Francis Degueldre pour la sonorisation. Merci à l'entreprise Franche-Comté Levage et notamment à Philippe Delavaux, pour avoir conduit ces opérations délicates avec succès, conjuguant doigté et sûreté tant pour replacer le clocher tout près du ciel que pour ramener le Père Pierre Bergier et mon fils Michaël Daguet sur la terre ferme ! Enfin je remercie M. le curé Pierre Bergier, doyen de la Plaine de Gray, les servants, la chorale présidée par Mireille Frys, Mme et Mr Barthélémy Pétrocelli, musiciens, qui ont apporté toute la spiritualité indispensable pour harmoniser cet évènement en un juste équilibre entre Dieu et la République. C'est le signe des bonnes relations entretenues entre l'Eglise et la société laïque dont nous ne pouvons que nous féliciter.

Pour conclure, je me réjouis que ce chantier ait su fédérer autant de forces vives et que ces diverses mobilisations aient donné à tous l'occasion de s'inscrire dans l'histoire de notre église qui a vu passer tant de générations, pour qu'elle continue à embellir notre environnement et à présider aux événements importants de notre vie et de celles à venir. Alors : Vive notre église, Vive notre village d'Ancier, Vive la ruralité, Et vive la France !

Je passe la parole et je remets la tuile-souvenir à :

- M. Hubert De Tessières, Délégué départemental de la Fondation du Patrimoine
- M. Laurent Bailly, Conseiller Départemental
- Mme Claudy Chauvelot-Duban, Conseillère Régionale en charge de la Culture
- M. Dimitri Doussot, représentant M. le Sénateur de la Haute-Saône
- M. Antoine Villedieu, Député de la Haute-Saône

---ooOoo---

Notre inauguration s'achève : Une tuile-souvenir est également préparée à l'intention des donateurs qui ont soutenu le projet par le biais de la souscription publique et qui sont invités à aller la retirer au buffet.

Le Vin d'Honneur est offert par la Municipalité et je remercie les élus et les conjoints d'élus ainsi que M. Sébastien Bonnaventure pour leur investissement à préparer ce moment de convivialité.

Encore merci à vous tous de votre présence !

Le MAIRE, Nadine DAGUET.